

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Corse

**Décision n° 7558 du 10 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1822294S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 12569 du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (NOR : INTJ1727058S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

**Havet Gunther** NIGEND : 157 893 NLS : 8015430

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

**Lafay Thierry** NIGEND : 181 273 NLS : 8030239

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

**Roussel Joël** NIGEND : 198 522 NLS : 8053601

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

**Céccaldi André** NIGEND : 170 320 NLS : 8025723

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 août 2018.

*Le colonel, commandant par suppléance  
la région de gendarmerie de Corse,  
commandant par suppléance le groupement  
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*  
R. VAGNIER